

Favoriser la bientraitance envers les enfants et prévenir les douces violences (MIBEP21)

Libérez votre potentiel bienveillant : prévenir les douces violences et élever les enfants avec respect (MIBEP21)

Inter
525 € HT
Par personne

Intra
Sur devis
Nous contacter

Les modalités de formation

Public :	Assistant(e) Maternel(le)
Durée :	21 heures, 3 jours
Lieu :	Interfor - Amiens

Objectifs

- Intégrer les fondamentaux de la bientraitance dans la pratique professionnelle. Cela implique de comprendre et d'adopter des comportements et des attitudes qui favorisent le respect, l'écoute et le bien-être des enfants.
- Identifier et prévenir les situations de « douces violences ». Cela inclut l'analyse des attitudes, des paroles et des actions qui peuvent avoir un impact négatif sur le développement et le bien-être des enfants, ainsi que la mise en place de stratégies pour les prévenir.
- Développer une posture réflexive et collaborative : encourager le partage d'expériences et de réflexions entre professionnels, favorisant ainsi une dynamique de collaboration et d'apprentissage continu au sein de la communauté éducative.

Programme

Savoirs

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le concept de bientraitance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance dans l'accompagnement.
- Le concept de « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires.
- Les impacts des « douces violences » sur le développement global de l'enfant.
- Les lieux, sites et outils ressources de promotion pour la bientraitance.

Savoir-faire

- Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bientraitance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien.
- Analyser ses représentations autour du concept de la bientraitance.
- Analyser les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et de maltraitance.
- Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et...

Lire la suite sur le site

Savoir-être

- Être vigilant à son attitude
- Être dans une juste proximité
- Être conscient de son seuil de tolérance
- Être dans une dynamique de partage de ses situations de travail



Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Le module de formation « Favoriser la bientraitance envers les enfants et prévenir les douces violences (MIBEP) » ne délivre pas de certification.

2 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ

Le module de formation « Favoriser la bientraitance envers les enfants et prévenir les douces violences (MIBEP) » s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s / gardes d'enfants souhaitant développer leurs compétences dans ce métier. **LES PRÉREQUIS**

NECESSAIRES A L'EXERCICE DE L'EMPLOI Aucun prérequis n'est nécessaire pour intégrer la formation.

3 Moyens pédagogiques

- La formation aborde des situations réelles et vécues par les professionnels de la petite enfance. Elle est construite sur la base d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'analyse des pratiques professionnelles.

4 Délai d'accès

- Sous réserve de place disponible sur la session et avec un dossier complet, l'entrée en formation peut se faire sous 30 jours.

5 Modalités d'évaluation de la formation

L'évaluation de l'acquisition est réalisée par le formateur en fin de formation sur la base d'un questionnaire et/ou d'exercices permettant d'évaluer l'appropriation des savoirs et savoir-faire. **La formation est élaborée par l'Institut IPERIA.**

6 Accessibilité aux personnes en difficultés ou en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout projet de formation l'équipe Interfor vous accompagne, plus d'infos sur : [notre accompagnement](#)

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- Développer et pérenniser son activité professionnelle (MIDPAP24)
- Communication interpersonnelle (MICIP21)
- Coordonner les acteurs en lien avec le particulier employeur pour favoriser le maintien à domicile

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Date de dernière à jour : 26/02/2026



Salarié, demandeur d'emploi
03.22.82.00.34

formationcontinue@interfor-sia.com



Entreprises
03.22.82.00.71

entreprises@interfor-sia.com

Pour plus d'infos RDV sur
interfor.fr

